

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3803>



10 février 2011 : tract pour les parents au collège de Tonnerre

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -



Publication date: mercredi 9 février 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

L'éducation nationale investit dans la ZEP du tonnerrois !

Un calcul aberrant : 2 élèves de moins prévus au collège à la rentrée prochaine, 2 postes supprimés.

Le Conseil d'Administration réuni le 7 février s'est clairement prononcé contre les conditions que prévoient l'Inspection Académique et le rectorat pour la rentrée prochaine au collège de Tonnerre (3 votes pour 1 abst, 20 contre) .

En effet, enseignants, personnels, parents, personnalités, élus et élèves ont fait les comptes : l'addition est salée pour le tonnerrois. Ce sont deux postes qui seront supprimés au collège et ce pour seulement 2 élèves de moins prévus à la rentrée 2011.

En trois ans, le bilan des suppressions au collège est le suivant :

- En mathématiques suppression des modules d'aide en mathématiques en 6ème, une demi-heure de moins par semaine en mathématiques en 5ème et en 4ème,
- En français suppression des groupes d'aide en 6ème, 1h30 de moins par semaine en 5ème et en 4ème (soit plus de 120h de moins de français sur la scolarité d'un élève au collège)
- En Histoire géographie, suppression d'une demi-heure par semaine en 4ème
- La suppression de la classe européenne, la suppression de la classe d'insertion

C'est la conséquence directe des 16 000 suppressions de postes décidés par le gouvernement. Ce sont les élèves les plus en difficulté qui risquent de payer l'addition. Alors que les dividendes n'ont jamais été aussi hauts, alors que les bénéfices des groupes du CAC 40 battent des records, on voudrait nous faire croire qu'il n'y aurait pas d'autre choix... Tout est histoire de choix et les conséquences sont désastreuses pour le collège de Tonnerre.

C'est cette politique de régression que nous combattons lors de la grève du jeudi 10 février.

Les personnels du collège